

Le travail en équipe pédagogique, « clé de la réussite étudiante » (colloque ADBU)

Paris - Publié le jeudi 11 octobre 2018 à 12 h 09 - Actualité n° 130557

« La clé pour la réussite étudiante repose probablement sur la notion d'équipe pédagogique, c'est-à-dire le fait de réunir différents intervenants, pas seulement les enseignants, mais aussi les ingénieurs Tice, les bibliothèques, les services d'orientation et d'insertion professionnelle, etc. », déclare [Christophe Péralès](#), président de l'ADBU, à News Tank, lors du congrès de l'association qui s'est tenu à Brest du 25 au 27/09/2018, autour du thème « La bibliothèque universitaire, catalyseur des réussites ».

« La notion d'équipe pédagogique est moins présente que celle d'équipe de recherche », regrette-t-il. « C'est aussi plus compliqué, car un enseignant-chercheur peut faire partie d'une seule équipe de recherche, mais sera forcément sollicité dans plusieurs équipes pédagogiques ». Selon lui, le nouvel arrêté licence, qui demande à ce que les établissements signent avec chaque étudiant un contrat de réussite « pourrait donner une place aux BU » dans la stratégie pédagogique des formations.

Lors de la journée d'étude du congrès de l'ADBU, le 26/09/2018, les discussions font apparaître que les BU peuvent être un catalyseur de la réussite étudiante si leurs actions s'inscrivent dans la stratégie de leur établissement et qu'elles collaborent pour atteindre leurs objectifs avec l'ensemble de la communauté universitaire. Sans vouloir se substituer à la mission des enseignants, le rôle des BU se dessine comme un « point d'entrée à l'université », mais aussi le lieu des apprentissages informels où les services communs de documentation ont un rôle d'accompagnement.

Dans cette perspective, Christophe Péralès estime que « la question des espaces est centrale selon si on veut arriver à un rôle de référence dans les apprentissages informels » : « Nous avons de beaux équipements, mais un peu anciens. Il faut peut-être imaginer un plan pour moderniser ces BU. Elles doivent évoluer pour s'adapter aux nouveaux usages numériques, mais aussi pour leur inclusion dans la vie de l'université et de la cité. »

Pour concrétiser ses réflexions, l'ADBU lance une étude pluriannuelle sur la mesure de l'impact des bibliothèques universitaires. « La première phase est exploratoire et qualitative. Nous essayons de cerner le périmètre et de voir les domaines dans lesquels on peut repérer un impact. Je suis très réservé sur le fait qu'on parvienne à isoler la variante BU dans la réus-

site. C'est très multifactoriel », dit Christophe Péralès.

La réussite étudiante est « la possibilité pour chacun d'optimiser son parcours » (Sophie Kennel)

Selon Sophie Kennel, directrice de l'Idip (Institut de développement et d'innovation pédagogiques) de l'Université de Strasbourg, la réussite étudiante s'est complexifiée « avec l'augmentation du nombre d'étudiants et la diversification de publics, pas toujours préparés à des études universitaires ». À cela s'ajoute « des ressentis et des représentations de plus en plus négatives des enseignants sur leur identité professionnelle ».

Pour elle, si la réussite étudiante était auparavant apparentée à la notion d'excellence, « il faut aujourd'hui se repositionner ». La réussite étudiante est « la possibilité pour chacun d'optimiser son parcours ».

- Il ne serait plus donc uniquement question de réussite académique « synonyme de résultats positifs aux examens et d'obtention d'un diplôme dans un temps et une filière donnée »,
- mais aussi de réussite éducative et personnelle permettant à l'étudiant de « construire un projet tout en ayant un parcours personnel, social, académique et citoyen épanouissant ».

Elle estime que la loi ORE va dans le sens de cette « tentative de réarticuler les deux ».

Inscrire les projets dans la stratégie, le rôle de la gouvernance

Pour que les BU contribuent à cette optimisation des parcours, les intervenants au congrès de l'ADBU insistent sur le fait que les actions qu'elles mènent doivent être inscrites dans la stratégie de l'établissement et soutenues par la gouvernance et l'ensemble de la communauté universitaire.

« La transformation de la bibliothèque universitaire a été faite en lien avec notre plan stratégique "Inspiring success" et avec le soutien de la gouvernance », dit Guylaine Beaudry, vice-rectrice exécutive adjointe en charge de la stratégie numérique et bibliothécaire en chef de l'Université Concordia (Montréal, Canada).

Selon Guylaine Beaudry, la bibliothèque doit être un lieu qui implique toute la communauté de l'université. Ainsi, les étudiants et les personnels ont participé au choix du mobilier et ont pu faire part de leurs suggestions lors d'événements appelés « cafés des idées ». L'Université Concordia a également choisi d'intégrer des salles de séminaires dans la BU pour « faire revenir les profs de façon massive dans les bibliothèques ».

Selon Philippe Emplit, directeur du département de support à l'enseignement et aux apprentissages de l'Université libre de Bruxelles, la bibliothèque universitaire doit aussi être une structure qui intéresse, en plus des étudiants, les enseignants, les chercheurs, les apprenants en formation continue, les formateurs et les partenaires de recherche : « Nous voulons tous les faire venir ».

À Montréal, outre la communauté universitaire, la BU est également accessible aux citoyens. « La fréquentation normale est de 10 000 personnes par jour », dit la vice-rectrice.

Faire entrer la BU dans les maquettes pédagogiques, le cas de l'Université Le Havre Normandie

Si un des objectifs de la bibliothèque universitaire est de rassembler, les services communs de documentation ont également pour vocation, selon certains intervenants, à s'intégrer dans les formations, comme à l'Université Le Havre Normandie.

« Nous avons une volonté d'intégrer le SCD en tant qu'acteur. Ainsi, il participe aux réunions de la commission de la pédagogie avec la présidence, la vice-présidence, les enseignants et enseignants-chercheurs », indique Corinne Renault, VP CFVU.

L'université a décidé de faire apparaître la maîtrise de l'information dans les maquettes, de la L1 au M2.

« Nous ne voulions plus de cet horrible cours de BU avec des étudiants qui ne comprennent pas pourquoi ils sont là. Des enseignants ambassadeurs ont expliqué à leurs collègues l'importance de travailler avec la BU et nous avons pu établir avec eux le programme de ce que nous allons faire et l'individualiser », explique Coline Blanpain, chargée de la formation des usagers à la bibliothèque universitaire de l'Université Le Havre Normandie.

Elle estime que cela a permis une montée en compétences des personnels de la bibliothèque qui ont ainsi étendu leurs champs d'intervention, en s'adaptant au fait que les étudiants « sont de moins en moins intéressés par faire de la recherche, mais par faire de la veille, s'exprimer à l'oral, gérer leur identité numérique, etc. »

Vincent Hilly, professeur et responsable de la licence des sciences pour l'ingénieur de l'université normande, a sollicité l'expertise des bibliothécaires pour travailler à l'A2P2 (apprentissage actif par projet) ce qui lui a notamment permis de repenser son mode d'évaluation.

« La réussite des étudiants passe par celle des enseignants », affirme Coline Blanpain. Pour servir cet objectif, la BU de l'Université Le Havre Normandie a recruté un ingénieur pédagogique qui mène un programme de formation continue pour les professeurs de l'établissement.

« Permettre à des bibliothécaires de faire de la recherche-action » (Christophe Péralès)

Pour Christophe Péralès, président de l'ADBU, la montée en compétences des bibliothécaires pourrait également passer par la possibilité de faire de la recherche-action. « Nous pourrions mener des études sur nos publics, nos besoins, mais nous sommes tellement pris que nous n'en avons pas le temps. Il serait également envisageable de s'adjoindre des compétences : faire entrer les chercheurs dans la BU. »

La bibliothèque « va jouer le rôle d'espace social » (Véronique Palanché et Gwenola Mardec)

Un enjeu pour l'Université Paris 13 est de permettre aux jeunes de « s'approprier la posture d'étudiant et de se sentir légitime ».

Pour Véronique Palanché et Gwenola Madec, respectivement directrice adjointe de la bibliothèque et enseignante à l'Université Paris 13, la réussite étudiante se traduit avant tout par un changement de paradigme social :

« Nous voulons que les étudiants se reconnaissent d'une formation et non uniquement d'un territoire, qu'ils arrivent à sortir de ce cadre qui les enferme. Leur croyance en leur capacité à réussir est relativement faible. »

Pour ces étudiants « qui ne se saisissent pas des opportunités que leur offre l'université », la bibliothèque « va jouer le rôle d'espace social ».

Pour cela, la BU accueille des lycéens « pour leur donner un repère qu'ils auront dans toutes les universités, leur montrer que c'est un lieu où leurs questions ne sont pas perçues comme étant à côté de la plaque et qu'on ne va pas les évaluer partout sur leur déficit de connaissance ».

« La BU est un point d'entrée pour accompagner un jeune dans l'invention de sa vie étudiante », dit Gwenola Madec.

« Nous avons choisi la BU, car c'est un lieu commun à toutes les facultés » (Kevin Chevalier)

On retrouve cette notion de la BU comme un « point d'entrée » avec l'exemple de l'Université d'Angers et de son dispositif InfoCampus. Sa mission : faire que la BU contribue à la réussite étudiante en étant un lieu d'accueil, d'information et d'orientation des étudiants quand ceux-ci intègrent l'université.

Quand l'établissement a voulu mettre en place un processus d'accueil des étudiants avec un accompagnement personnalisé, la question du lieu s'est posée.

« Nous avons choisi la BU car c'est un lieu commun à toutes les facultés qui nous permet aux étudiants de faire toutes leurs démarches au même endroit », dit Kevin Chevalier, coordinateur InfoCampus.

La BU, lieu de l'apprentissage informel

Les bibliothèques universitaires sont aussi le lieu de l'apprentissage informel, selon John Augeri, directeur de projets à l'Université numérique Île-de-France.

Au cours des travaux qu'il mène dans le cadre d'une étude comparative internationale des espaces d'apprentissage, John Augeri constate que « 80 % des espaces informels sont situés dans les bibliothèques et que, quand ça n'est pas le cas, leur fréquentation se fait au détriment des BU ».

Ainsi, il considère que les BU doivent s'approprier ces espaces et les concevoir de façon à ce qu'ils correspondent aux attentes de ses publics.

Des BU qui se rapprochent des cafés et de l'univers domestique

Selon John Augeri, les besoins les plus cités par les étudiants « partout dans le monde » pour ces espaces sont :

- l'accès à des prises ;
- le wifi ;

- pouvoir manger et boire ;
- des espaces « cosy »

« Ces besoins se concrétisent par l'apparition des codes des cafés dans la BU », dit-il. En se transformant, ces espaces « donnent de la visibilité à l'institution et deviennent des outils de communication ».

Selon Florence Kohler, cheffe de projet à la mission expertise et conseil auprès des établissements de la Dgesip, « on voit émerger une tendance "comme à la maison", car le bien-être et le confort sont des facteurs importants »

L'accompagnement humain au cœur de la mission des BU

En parallèle de ces tendances, les différents intervenants s'accordent à dire qu'un certain nombre d'établissements, notamment à l'international, font le choix d'un retour au « low tech », c'est-à-dire des espaces où les technologies numériques ne sont pas omniprésentes et complexes. C'est alors l'accompagnement humain qui est privilégié et « les compétences des services de documentation », dit Florence Kohler.

À Concordia, ce travail de médiation des personnels de bibliothèque accompagne également la technologie. Ainsi, l'université met à disposition « une foule d'équipements » tels qu'une imprimante 3D, du matériel de réalité virtuelle, mais aussi une machine à coudre. L'idée étant de proposer également des ateliers d'apprentissage informel pour utiliser ces équipements qui « n'ont rien à voir avec le cursus ».

Une évolution de la mission des services de documentation

« L'apprentissage informel favorise la stimulation intellectuelle. C'est ce que nous avons toujours fait, mais maintenant nous le faisons en nous appropriant la culture numérique. Cela conduit à des changements importants dans nos équipes et nous amène à travailler dans le respect de ce qui fonctionne bien, mais aussi à nous adapter », dit Guylaine Beaudry.

Selon Florence Kohler, les services de documentation peuvent « impulser des démarches de co-design » pour faire évoluer les BU en faveur de la réussite étudiante, et ce à des échelles et avec des budgets différents. Elle cite trois exemples :

- Conception en design thinking d'une salle de sieste dans la bibliothèque de santé de l'Université Jean Monnet (40m² ; 3 000 €).
- Élaboration en co-design des usages et outils à mettre en place au sein de la fontaine numérique de l'Université de Montpellier : espace en accès libre dédié aux usages numériques (50m² ; 90 k€).
- Conception en co-design du réaménagement de la bibliothèque de l'École des Ponts (800 m² ; 700 k€).

Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation



- Président : Christophe Pérales (jusqu'au 31/12/2018, puis Marc Martinez) ;
 - Directeurs délégués : Alexandre Pailley et Delphine Dufour ;
 - Nombre d'adhérents : environ 600 ;
 - Création : 1970.
- Missions :
- promouvoir et de développer la documentation et les bibliothèques d'enseignement supérieur et de recherche françaises dans l'économie du savoir et de l'information.
 - offrir un espace de dialogue, de mutualisation, de veille et d'échange sur les bonnes pratiques, les évolutions et l'organisation nationale et internationale de l'information scientifique et technique.

Fiche n° 2320, créée le 26/08/14 à 02:32

© News Tank 2018 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »